

Comité Développement Durable et Ecocitoyenneté

Groupe travail déchets

sur la thématique spécifique des mégots

Compte-rendu de la 2^{ème} réunion du 22/05/2023

Présents :

Nom	Fonction	mail
Sébastien Eychenne	Adjoint au Maire - référente GT	s.eychenne@ville-nogentsurmarne.fr
Philippe Pereira	Adjoint au Maire - référent GT	p.pereira@ville-nogentsurmarne.fr
Jacques Labescat	Conseiller Municipal	j.labescat@ville-nogentsurmarne.fr
Frédéric Lamprecht	Conseiller Municipal	f.lamprecht@ville-nogentsurmarne.fr
Camille Maudry	Conseillère Municipale	c.maudry@ville-nogentsurmarne.fr
Dominique Trévisan	Conseiller Municipal	d.trevisan@ville-nogentsurmarne.fr
Catherine Lemaire	Ass° Transitions Nogentaises	cathelem3594@gmail.com
Lionel Hersan	Resp. serv. sport / vie associative	l.hersan@ville-nogentsurmarne.fr
Christine Castiglioni	Journaliste serv. communication	c.castiglioni@ville-nogentsurmarne.fr
Audrey Mallia	Resp. serv. communication / événementiel	a.mallia@ville-nogentsurmarne.fr
Karine Mullet	Resp. Environnement - référent GT	k.mullet@ville-nogentsurmarne.fr

1/ Point contractualisation avec ALCOME

Dans le cadre de la Responsabilité élargie du Producteur (REP) sur les produits de tabac, c'est l'éco organisme ALCOME qui est chargé de récupérer la contribution des metteurs sur le marché et de la redistribuer aux communes qui disposent de la compétence propreté et qui s'impliquent dans la réduction des mégots sur l'espace public.

Le 20/12/2022, la Ville a signé une convention avec ALCOME, qui lui permet de bénéficier d'une aide financière (37 020 € la 3^{ème} année, réduit à 50% la 1^{ère} année et 75% la 2^{ème} année), en contrepartie de son engagement dans la diminution des mégots sur son domaine public.

Durant le 1^{er} trimestre 2023, la Ville a établi un état des lieux des cendriers et des hotspots de son territoire (lieux où l'on retrouve une présence importante de mégots au sol sur l'espace public) et a versé les informations sur le portail d'ALCOME (listing + cartographie).

A ce jour, sont répertoriés :

- 3 cendriers boule sur potelet
- 49 cendriers muraux
- 13 cyclopeurs

- 17 corbeilles avec éteignoir
- 78 hotspots dont environ 40 où il y a vraiment beaucoup de mégots (Port/hémicycle, secteur cinéma, gares, rues commerçantes...)

Pour l'année prochaine, il faudra établir un bilan des actions engagées par la Ville à ALCOME :

- Arrêtés de police / arrêtés d'autorisation du domaine public pour les terrasses

Actuellement, la Ville prend des arrêtés d'autorisation d'occupation du domaine public pour les terrasses de restaurants ou de cafés en leur demandant de nettoyer leurs terrasses et en leur précisant que leur autorisation est révoquée à tout moment. Rien n'est stipulé sur les mégots ni sur la mise à disposition de cendriers.

↳ Afin de répondre aux prescriptions d'ALCOME, on pourrait modifier le contenu de nos arrêtés de voirie en apportant une précision sur le type de déchets pour y inclure les mégots et en imposant l'installation de cendriers : K. Mullet, à voir avec le service voirie pour **modifier les arrêtés type**.

- Mesures préventives (date + description)
- Actions de sensibilisation (date-type action- détails-facture justificative)

ALCOME peut fournir gratuitement des **cendriers de poche** (50 cendriers pour 1000 habitants et par an soit environ 1700 cendriers de poche pour Nogent). C'est un modèle type. La ville peut si elle le souhaite rajouter un macaron autocollant au dos du cendrier.

↳ K.Mullet, faire une demande par mail auprès d'ALCOME

↳ K.Mullet, si la dotation d'ALCOME en cendriers de poche n'est pas suffisante, voir auprès du Territoire et/ou de Cyclope s'ils peuvent en fournir gratuitement.

Pour le **Kit de sensibilisation**, il est encore en cours de validation par les services de l'Etat et n'est donc pas disponible pour le moment.

2/ Point réceptacles à mégots et Cyclopeurs

a) Poubelles connectées

Sur les 3 sites où sont installées des poubelles connectées, il y aurait des réceptacles à mégots.

↳ K.Mullet, à vérifier sur les 3 sites et demander au Territoire quel est le devenir des mégots récoltés

b) Corbeilles de rue et réceptacles à mégots

Selon le responsable propreté, les endroits où nous avons des hotspots pourraient être dus au fait que les corbeilles de rue ne sont pas équipées de cendrier. Les fumeurs jettent leurs mégots parfois mal éteints dans les corbeilles et d'autres, pour ne pas que les poubelles prennent feu, jettent leurs mégots par terre.

Les corbeilles avec éteignoir ne semblent pas forcément être la solution et les corbeilles en plastique sont systématiquement abîmées par les fumeurs qui éteignent leur cigarette sur les rebords.

c) Cyclopeurs

Les cyclopeurs ne sont pas toujours visibles (au Port), ni identifiés (absence de signalétique) et sont de couleur variable (gris, rouge ou orange).

Il est proposé :

↪ de reporter sur la **carte interactive du site de la Ville**, l'ensemble des **cyclopeurs** installés : transmission par K. Mullet à A. Mallia du listing des Cyclopeurs avec photos de certains pour réalisation de la carte

↪ de voir avec Cyclope s'ils peuvent fournir des **panneaux mâts avec une image de mégot** identifiant les cyclopeurs comme celui installé sur le cyclopeur du RER E au Perreux (cf. photo) : K. Mullet contacter Cyclope – Voir si fourniture possible gratuitement ou sinon à quel coût (éventuellement prise en charge par le Territoire ?)

↪ de voir avec Cyclope si il est possible **d'uniformiser la couleur des Cyclopeurs** et voir avec les **élus pour la confirmation de la couleur** (gris ou rouge) : K. Mullet

Le **Cyclopeur installé au Port** n'est pas bien placé.

↪ K.Mullet et L. Hersan : voir pour proposer **un emplacement plus judicieux avant la passerelle** et faire valider le nouvel emplacement aux élus.

Il était prévu d'installer un cyclopeur boulevard de la Marne à côté de l'aviron mais l'emplacement étant en zone inondable, il a été jugé préférable de l'installer plutôt au Port, à côté de **l'hémicycle au niveau des tables de pique-nique**.

↪ K.Mullet et L. Hersan : voir sur place pour bien définir l'emplacement et le faire valider aux élus.

Le Territoire a à disposition de la Commune un **Cyclopeur mobile** pour les manifestations.

↪ K.Mullet : voir avec le Territoire pour les modalités de mise à disposition.

Au regard de la fréquentation importante des **bords de Marne** l'été, il est proposé de mettre en place une **zone test où un réceptacle à mégots serait positionné à côté de chaque corbeille** : jardinière avec du sable (en cas d'impossibilité, voir installation de corbeilles avec cendrier intégré)

↪ K.Mullet : voir avec le service propreté la faisabilité et la mise en place.

Rq : selon le responsable du service propreté, peu de mégots sur la promenade. L'endroit le plus sale, reste la zone du bowling, du port, de l'hémicycle et la zone pique-nique.

3/ Actions de prévention

a) Communication

Pour améliorer les actions de prévention, il est proposé :

↪ **d'accentuer la communication dans le magazine, sur le site internet et dans les réseaux sociaux** : A. Mallia

↪ **de faire une communication comparative des mégots récupérés sur les différents cyclopeurs** tous les 2 mois : récupération des données auprès de Cyclope et transmission à A. Mallia.

↪ **d'organiser un sondage auprès des citoyens sur l'appli Ville** (A. Mallia)

b) Zones non fumeur

Le règlement intérieur du **stade** prévoit l'interdiction de fumer dans l'enceinte sportive. Ce n'est pas toujours respecté mais il y a moins de fumeurs.

Au niveau du bowling, il y a toujours un réel problème l'été avec les fumeurs de la **piscine** au niveau de la cafétaria du bassin de 50 m qui jettent leurs mégots par-dessus la balustrade.

↪ Voir dès 2023 la possibilité de rappeler dans le règlement intérieur de la **piscine** qu'il est interdit de fumer dans un ERP : S. Eychenne va se rapprocher de JP David et A. Roudot.

↪ Si ces 2 zones non fumeur sont confirmées, voir pour mettre en place une signalétique adaptée (style « enceinte sportive, zone non fumeur ») : A. Mallia

c) Paniers de récupération des mégots dans les avaloirs

Pour éviter la pollution de la Marne par les mégots, il peut être envisagé d'installer des paniers de récupération des mégots dans les grilles ou les avaloirs d'eau pluviale

↪ S. Eychenne : voir la faisabilité avec le Territoire

4/ actions de sensibilisation

Des actions de sensibilisation « **Berges Saines** » sont déjà menées depuis plusieurs années par la Ville en partenariat avec l'association Seine en Partage. Elles consistent à sensibiliser les enfants et le grand public sur la pollution de la Marne par les mégots et à leur faire ramasser les mégots qui jonchent le sol sur les bords de Marne. Plusieurs sessions sont programmées cette année en mai et en juin (L. Hersan).

↪ Il est proposé que **sur une session, les élus se joignent au grand public pour ramasser les mégots** (S. Eychenne). Voir éventuellement l'achat de pinces (K.Mullet)

Lors de ces opérations de ramassage des mégots, ces derniers sont ensuite jetés aux ordures ménagères et ne sont pas recyclés.

↪ Voir si Cyclope peut mettre à disposition **un fût afin que les mégots collectés soient recyclés** (K.Mullet)

Pour compléter les actions de sensibilisation, il est proposé :

↪ **de voir si Cyclope (ou le Territoire) peut tenir un stand d'information sur les mégots lors de certaines manifestations de la Ville** (fête de la musique le 21/06 rue du Lieutenant Ohresser, Festimarne en juin, le Village des associations en septembre) – Voir si 2 hôtesse peuvent déambuler pour faire de **l'information et de la distribution de cendriers de poche** : K.Mullet et A. Mallia

↪ Interventions des élus **lors des permanences au marché** avec possibilité de distribuer également des cendriers de poche

↪ Interventions des élus **auprès des cafetiers, des restaurateurs et des commerçants qui disposent de terrasses**